



Partageons Ensemble notre Expérience de Parents

Livret d'accueil

Lycée Louis-le-Grand

Année scolaire
2023/2024



PEEP LLG | Association de Parents d'Élèves du lycée Louis-le-Grand

123, rue Saint-Jacques - 75005 Paris - peep-llg@peepllg.fr | www.peepllg.fr



Sommaire

Le mot du Proviseur	4
Le mot de l'équipe PEEP LLG	5
Partageons ensemble notre expérience de parents	6
Le Forum des Grandes Écoles et Universités	7
La participation active de la PEEP LLG à la vie du lycée	8-12
Le Secondaire	
L'organisation des classes de Seconde	14-17
L'organisation des classes de Première	18-19
L'organisation des classes de Terminale	20-23
Les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE)	25-27
Les classes préparatoires scientifiques	28-29
Les classes préparatoires littéraires	30-31
Les classes préparatoires aux écoles de commerce	32
Le cycle pluridisciplinaire d'études supérieures	33
La vie à l'internat de Louis-le-Grand	34-37
La vie au lycée Louis-le-Grand	39-42
Comment se rendre et se repérer au lycée Louis-le-Grand ?	43
L'organisation administrative du lycée	44
L'annuaire du lycée	45
La Fondation du lycée Louis-le-Grand	46
Un peu d'histoire... et d'actualité	47

LE MOT du Proviseur

Chers Parents,

Votre enfant entame cette année un nouveau chapitre de son parcours d'études.

Son admission au lycée Louis-le-Grand, il la doit à son talent, à son travail, à la qualité de la formation reçue de ses maîtres, mais aussi, bien sûr, au soutien dont il a bénéficié de votre part. A vous comme à lui, j'adresse donc toutes mes félicitations.

Je souhaite que votre fils ou votre fille aborde cette nouvelle étape avec confiance. Confiance dans ses capacités, confiance dans l'équipe pédagogique et éducative qui va dans les prochaines années l'entourer et œuvrer pour sa réussite et son épanouissement.

Le climat de stimulation intellectuelle et d'émulation dans lequel nos élèves évoluent au quotidien les aide à donner le meilleur d'eux mêmes et à se dépasser. Il leur permet d'approfondir leurs connaissances, d'enrichir leur culture, de développer leur capacité de travail.

Cette exigence va de pair avec une volonté constante d'ouverture. Car transmettre des savoirs ne suffit pas, nous devons aussi élargir l'horizon de nos lycéens et étudiants, éveiller leur curiosité, encourager leur sens de l'initiative et leur créativité.

Pour cela, il est important qu'ils se sentent l'objet d'une attention bienveillante de la part des adultes et que leurs relations avec leurs pairs soient placées sous le signe non de la concurrence, mais de la tolérance et de l'entraide.

Je ne doute pas que vous partagez ces principes et espère que vous accepterez de participer d'une façon ou d'une autre à la vie de l'établissement. Sachez en tout cas que vous y serez toujours les bienvenus. Le niveau d'implication des parents d'élèves est à mes yeux l'un des principaux indicateurs du bon fonctionnement d'un établissement scolaire.

Votre enfant rejoint la communauté des "magnoludoviens", au sein d'une institution riche d'une longue et prestigieuse tradition. Il va peu à peu en découvrir les codes et les rites. Mais toute tradition pour se perpétuer et rester vivace doit se nourrir de ce que chaque nouvelle génération lui apporte.

Alors je l'invite à s'engager lui aussi avec ses camarades et à s'approprier ce lycée qui est désormais le sien.

Je forme le vœu que le passage de votre enfant à Louis-le-Grand soit marqué par le bonheur d'apprendre, le plaisir de la découverte et qu'il lui permette de réaliser toutes ses ambitions.

Joël BIANCO - Proviseur

LE MOT

de la PEEP LLG

Chers parents,

Bienvenue à Louis-le-Grand !

C'est une grande chance de pouvoir faire ses études dans ce lycée où l'enseignement est exigeant mais aussi extrêmement enrichissant.

Votre enfant aura besoin que vous continuiez à l'accompagner et à le guider dans ses choix. Nous sommes là pour vous y aider.

Nous vous offrons un cadre d'échanges avec d'autres parents toujours disponibles pour transmettre ce qu'ils ont appris en vous précédant. Nos réunions ont lieu chaque mois autour d'un café et d'une équipe chaleureuse et expérimentée.

Nous restons également à votre écoute tout au long de l'année et répondons à vos attentes et à vos demandes. Avec pragmatisme. Que vous soyez parents de lycéens ou d'élèves de prépa.

Libre de toute lien politique, syndical ou religieux, attachée à l'école publique et à la valorisation de la diversité, la PEEP LLG est la première association de parents fondée à Louis le Grand : son activité y est, depuis toujours, impliquée et intense.

En 2022-2023, nous avons suscité de multiples réunions d'informations et conférences sur l'orientation, les spécialités, le bac, Parcoursup, les concours et organisé la 40^{ème} édition de notre fameux Forum des Grandes Écoles et Universités. Nous avons coordonné des rencontres entre parents, porté les demandes des familles et collaboré aux projets initiés au sein du lycée...

Pour mener à bien toutes ces actions, nous avons à cœur de toujours entretenir un dialogue constructif avec la direction du lycée, les professeurs et les élèves.

Nous avons besoin de vous pour poursuivre notre travail au fil de la scolarité de nos enfants. Nous engageons vivement ceux d'entre vous qui le peuvent à nous rejoindre, afin de participer à nos projets et d'en développer de nouveaux. N'hésitez pas à nous contacter. C'est une équipe soudée, réactive, créative qui vous attend.

Au plaisir de partager cette année ensemble !



Catherine Roux, Présidente, et toute l'équipe PEEP LLG

PARTAGEONS ENSEMBLE

notre expérience de parents toute l'année !

**Notre site internet mis à jour en temps réel : www.peepllg.fr
Les grands rendez-vous de la PEEP LLG**

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ÉLÈVES ET DE LEURS PARENTS

- fin juin ou début juillet (après les épreuves du diplôme national du brevet) à l'occasion de l'inscription des futurs élèves de Seconde,
- fin août lors de l'installation à l'internat des futurs élèves des classes préparatoires,
- en septembre lors d'un café d'accueil, plus particulièrement destiné aux nouveaux parents,
- en janvier lors de la Journée Portes Ouvertes (JPO) du lycée.

DES RÉUNIONS D'INFORMATION SPÉCIALISÉES : choix de spécialités, médecine et métiers de la santé, orientation post bac, procédure Parcoursup **pour les élèves du secondaire et pour les élèves des classes préparatoires** quatre réunions.

L'ORGANISATION DU FORUM ANNUEL DES GRANDES ÉCOLES ET UNIVERSITÉS (40^e édition en 2022), grand forum d'orientation destiné à tous les élèves avec la participation de plus de 70 grandes écoles et universités dans l'enceinte du lycée en décembre (voir page ci-contre).

DES CONFÉRENCES ET DÉBATS sur des thèmes d'actualité avec de grands noms de la communauté scientifique ou éducative.

UN RÉSEAU D'ENTRAIDE ET DE SOLIDARITÉ : partage d'expérience sur les séjours linguistiques, bourse aux livres, aide au logement, hébergements ponctuels, etc...

DES PROJETS EN COLLABORATION AVEC LA MAISON DES LYCÉENS (MDL) : la PEEP LLG organise un CONCOURS PHOTOS ouvert aux élèves. De nombreuses photos du livret en sont issues.

Pour connaître notre calendrier annuel,
consultez le en ligne sur
www.peepllg.fr



*Résonateur de Helmholtz
Fonds du Musée Scientifique
du lycée Louis-le-Grand*

LE FORUM

des Grandes Écoles et Universités



Un rendez-vous phare de l'orientation !

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Depuis 1983, la PEEP LLG organise cet événement incontournable, afin de guider les élèves dans leur choix d'orientation après le baccalauréat ou après les classes préparatoires.

Lors de cette manifestation, de nombreux établissements de l'Enseignement Supérieur viennent présenter aux élèves du lycée Louis-le-Grand leurs modalités d'admission, leurs enseignements et leurs principaux débouchés. Près de 70 écoles et universités françaises et étrangères sont présentes chaque année et plus de 200 participants tiennent des stands ouverts à tous les élèves du lycée, qu'ils soient dans le secondaire ou dans le supérieur.

Les écoles et universités présentes sont souvent représentées par d'anciens élèves du lycée, mais aussi par des professeurs, des chargés de communication, des responsables de recrutement, des directions d'écoles ...

Un panorama complet s'offre aux élèves, avec la présence à cette manifestation des Écoles Normales Supérieures (ENS ULM, ENS Lyon, ENS Saclay, ENS Rennes), d'écoles d'ingénieurs (X, Mines, Centrale-Supélec, Ponts, ENSTA, Telecom Paris...), d'écoles de commerce (HEC, ESSEC, ESCP Europe, EM Lyon, EDHEC...), de facultés de médecine et de droit, d'écoles d'architecture et de journalisme, d'universités étrangères... etc. Depuis la mise en place de la nouvelle procédure Parcoursup en 2018, le Forum des Grandes Écoles et Universités fait partie des moyens dédiés à l'orientation du lycée.



Ce Forum est une occasion unique pour les élèves (et leurs parents) de poser à d'anciens élèves désireux de partager leur expérience, les questions qui les guideront dans le choix d'une école et d'un métier ou dans le choix des spécialités introduites avec la réforme du bac.

QUAND ET OÙ ?

Cette manifestation se déroulera le **samedi 2 décembre 2023 dans l'enceinte du lycée.**

Lors de cette manifestation, de nombreux établissements de l'Enseignement Supérieur viennent présenter aux élèves du lycée Louis-le-Grand leurs modalités d'admission, leurs enseignements et leurs principaux débouchés.

LE RÔLE DE LA PEEP LLG DANS CET ÉVÉNEMENT ?

La PEEP LLG est l'organisatrice de l'événement, et mobilise chaque année près de 40 personnes qui assurent l'organisation matérielle, la communication auprès des familles, auprès de l'administration et des professeurs du lycée, l'accueil des représentants des écoles, et bien sûr l'accueil des élèves et des parents le Jour J.



N'hésitez pas à venir à la prochaine édition avec votre enfant !

LA PARTICIPATION ACTIVE

de la PEEP LLG à la vie du lycée

LES PARENTS DÉLÉGUÉS

Vous pourrez rejoindre notre équipe de délégués. Chaque classe du secondaire est représentée par quatre parents délégués (un titulaire et un suppléant par association). Notre association vous donnera tous les outils et conseils nécessaires pour tenir ce rôle essentiel. Les plus anciens d'entre nous vous soutiendront dans cette expérience enrichissante.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCÉE (CA)

Le Conseil d'Administration siège au moins une fois par trimestre, mais peut être convoqué en session extraordinaire. Il est composé de membres de droit : le Proviseur, les Proviseurs-Adjointes, le Directeur Administratif et Financier, les représentants de la Commune et de la Région, ainsi que des membres élus parmi les professeurs, les personnels ATOSS (Personnels Administratifs, Techniciens, Ouvriers, Sociaux et de Santé), les élèves et les parents d'élèves élus (5 titulaires et leurs suppléants).

Les représentants des parents d'élèves sont élus à la proportionnelle lors d'élections qui se tiennent généralement vers la mi-octobre. **Ce vote est essentiel pour faire entendre votre voix.**

LA COMMISSION HYGIÈNE ET SÉCURITÉ (CHS)

La Commission Hygiène et Sécurité a été particulièrement active en 2020 et en 2021 du fait de la Covid. Nos élus y ont assuré un suivi régulier du protocole sanitaire et de la continuité pédagogique.

LES AUTRES COMMISSIONS ET INSTANCES

Nos élus participent aussi aux travaux et aux votes des autres instances, telles que la Commission permanente, le Conseil de vie lycéenne (CVL), le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) ou encore le Conseil de discipline.

VOTRE REPRÉSENTATION AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION DU LYCÉE

La PEEP LLG entretient un contact régulier et constructif avec l'Administration. Cela nous conduit à intervenir de façon régulière ou ponctuelle sur les sujets de préoccupation du moment, comme, par exemple :

- La cantine et la cafétéria : en œuvrant à améliorer l'équilibre alimentaire, à multiplier les engagements responsables (produits bio, lutte contre le gaspillage) et à optimiser la gestion des flux.
- La bonne utilisation de la caisse de solidarité (financée par les parents) pour aider les familles en difficulté à payer les voyages, la cantine ou l'internat.
- Des remontées de cas particuliers.
- La PEEP LLG est particulièrement attentive aux questions liées à la sécurité dans l'établissement et à ses abords. À cet effet, nous avons mis en place plusieurs actions concrètes en concertation avec les autorités publiques.

L'INFORMATION DES PARENTS ET DES ÉLÈVES

LE LIVRET D'ACCUEIL, véritable boîte à outils, recensant toutes les informations nécessaires pour une adaptation réussie au sein du lycée.

NOS FLASH INFOS adressés par mail à tous les parents du lycée au cours de l'année scolaire, en fonction de l'actualité scolaire et des préoccupations des familles.

NOS RÉUNIONS D'INFORMATION MENSUELLES ouvertes à tous, adhérents ou non, espaces privilégiés pour échanger, partager les expériences et s'informer. Ces réunions ont lieu habituellement au lycée ou en mode virtuel par visioconférence si ce n'est pas possible, afin d'assurer la continuité des échanges.

DES AIDES AUX CHOIX D'ORIENTATION

Nous organisons chaque année des réunions spécifiques afin de vous informer en détail sur le choix des spécialités en fin de Seconde et de Première, l'orientation post-bac (réunion Parcoursup en janvier).

De nombreux élèves de Terminale de Louis-le-Grand s'orientant vers la médecine après le baccalauréat, nous mettons en place, chaque année en février, une réunion **"médecine et métiers de la santé"** avec la participation d'universitaires, de médecins et d'étudiants.

Et enfin, l'organisation du **Forum des Grandes Écoles et Universités en décembre**, au cours duquel près de **70 grandes écoles et universités** viennent au lycée présenter leurs cursus, leurs débouchés,...

NOS CONSEILS ET RÉUNIONS SPÉCIFIQUES POUR LES CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES (CPGE)

Dans la mesure où il n'y a plus de parent délégué dans l'enseignement supérieur, nous avons constitué un réseau de parents correspondants CPGE (un par filière) pour accompagner au mieux parents et élèves lors de cette période exigeante de leur parcours scolaire.

Nous organisons chaque année quatre réunions spécifiques pour les classes préparatoires : en septembre (informations générales, cursus, comment bien vivre sa prépa) et en décembre (les concours, modalités d'inscription, déroulement des épreuves, conseils pour l'hébergement, les transports), en janvier (finalisation des inscriptions), en mai (oraux). Ces quatre réunions accueillent un nombre record de participants, ce qui témoigne de l'intérêt porté à cet accompagnement et de son utilité.



Visite du Ministre de l'Éducation Nationale
M. Blanquer le 30 septembre 2019

L'AIDE PERSONNALISÉE AUX FAMILLES

Nous sommes à votre écoute tout au long de l'année scolaire. Vous pouvez nous adresser un courriel (**peep-llg@peepilg.fr**). Nous vous répondrons dans les meilleurs délais. La discrétion et l'entraide font partie de nos valeurs.

LES DÉMARCHES POUR FACILITER LA SCOLARITÉ DE NOS ENFANTS

Nous œuvrons pour l'harmonisation des notes en Première et en Terminale afin d'éviter que les élèves postulant pour des filières sélectives, hors Louis-le-Grand ne soient pénalisés. Nous sommes particulièrement vigilants à la lutte contre la triche : nous alertons les parents, les élèves, les enseignants et l'Administration sur les conséquences de la triche, et nous espérons avoir un effet dissuasif.

LES INITIATIVES POUR PRÉSERVER LA SANTÉ ET L'AVENIR DE NOS ENFANTS

Nous veillons à limiter les situations de stress en classe par une intervention auprès des équipes pédagogiques dès que nécessaire. La santé en général : nous accompagnons toutes les démarches de sensibilisation aux risques liés aux abus d'alcool et/ou de drogues lors des soirées festives, en collaborant activement avec l'Administration et l'infirmerie. Nous participons à la promotion d'une nourriture équilibrée. La PEEP LLG participe au côté de la MDL et du CVL, à des actions ciblées en vue d'améliorer la cantine du lycée et de répondre aux attentes spécifiques de certains. La PEEP LLG s'engage à lutter contre les gaspillages au sein du lycée (chauffage, recyclage des déchets...).

NOS MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Nous sommes des parents bénévoles investis dans une vie associative enrichissante (mais aussi avec une vie professionnelle, familiale, et amicale à préserver). **Rejoignez-nous.**

Pour réaliser nos supports de communication, organiser nos manifestations et vous accueillir de manière conviviale lors de nos rencontres, il nous faut aussi trouver des ressources financières. Celles-ci proviennent des cotisations des adhérents, dans la mesure où nous ne recevons aucune aide extérieure. **Adhérez pour nous soutenir.**

Notre trésorerie est sous notre seule responsabilité et totalement transparente.

Nous remercions les parents qui nous permettent de **rester indépendants** dans la conduite de nos actions.

Déduction de vos impôts

Votre cotisation
est déductible
à 66 %
de vos impôts.

**Nous décidons PAR NOUS-MÊMES, AVEC VOUS, AU NIVEAU LOCAL,
dans l'intérêt de tous les élèves du lycée.**

NOS ACTIONS, tout au long de l'année.

Organisation de conférences

La PEEP LLG vous invite à la conférence

De l'Intelligence Artificielle au Transhumanisme

Amphithéâtre Patrice Chéreau à 18H15

Avec

Jean Gabriel Ganascia
Professeur d'informatique à Sorbonne Université, membre de l'Institut universitaire de France et président du Comité d'éthique du CNRS

Olivier Roy
Chercheur au CNRS, membre de l'Institut d'histoire et de philosophie des sciences et techniques et enseignant à l'Université Panthéon-Sorbonne

peep LLG
Partageons Ensemble notre Expérience de Parents

2018 peep LLG 2019
Partageons Ensemble notre Expérience de Parents

LA PEEP LLG VOUS INVITE À LA

CONFÉRENCE SUR L'EUGÉNISME

Mar 27 Nov. 2018

AMPHITHÉÂTRE PATRICE CHÉREAU À 18H15

Avec

Pierre-Henri GUYON
Professeur de droit à l'Université de Bordeaux, membre de l'Institut de France et titulaire de deux chaires de recherche

Jacques TESTART
Président de l'Association Française pour l'Étude de l'Éthique et de la Philosophie des Sciences et Techniques

Annoncé par **Christophe JACOBETZKY**
Directeur de l'LLG

Retrouvez-nous sur www.peepllg.fr

Cédric VILLANI
de la CPGE à la recherche

De la rue St Jacques à l'Intelligence Artificielle, en passant par l'équation de Boltzmann

Carrière de mathématicien entre enseignement, recherche et missions parlementaires sur les sciences

Enjeux scientifiques et de société

peep LLG
Partageons Ensemble notre Expérience de Parents

AMPHITHÉÂTRE PATRICE CHÉREAU - MAR 27 NOV. 2018 18H15

CÉDRIC VILLANI est un ancien élève des classes préparatoires de Louis le Grand, titulaire de la médaille Fields en 2010, Directeur de l'Institut Henri Poincaré de 2004 à 2017 et professeur aux universités.

La PEEP LLG vous invite à la conférence :

A l'aube de la 4ème révolution industrielle : quelle éthique scientifique pour demain ?

AMPHITHÉÂTRE PATRICE CHÉREAU — 18H15 à 20H00 — ENTRÉE LIBRE

Il s'agit d'élaborer des instruments pour une société riche en réflexions et débattre autour pour leur donner l'apparence à faire des choix avant de répondre les forces issues de demain ?

Anne-Laure Boch
Neurochirurgien à l'Hôpital de la Pitié Salpêtrière. Docteur en philosophie, membre du laboratoire d'éthique hospitalière du Centre de Recherche Biomédicale. Ancien élève.

Laurence Devillers
Professeure à l'Université de Bordeaux, chercheuse en intelligence artificielle au CNRS-CNRS, spécialisée dans les dimensions éthiques et sociales des interactions sociales et l'impact de la recherche sur les agents conversationnels.

peep LLG
Partageons Ensemble notre Expérience de Parents

<http://www.peepllg.fr>
peep-llg@peepllg.fr

Un logo et des produits dérivés



REJOIGNEZ-NOUS,

venez nous rencontrer.



Nous sommes une équipe soudée, équilibrée, investie et ambitieuse : des femmes, des hommes, des anciens et des nouveaux, réunis autour de leurs différences dans une dynamique collective.

Particulièrement réactifs, nous nous adaptons à toutes les situations et vous aidons à y faire face dans un esprit de solidarité.

**Votre soutien
nous sera très précieux !**

Comment nous joindre ?

Vous pouvez nous contacter soit :

- par mail à peep-llg@peepllg.fr
- par le biais de notre site : www.peepllg.fr

Le lycée vu par les élèves au
rythme des saisons



Photos réalisées à l'occasion du concours photo initié par la PEEP LLG et menée en collaboration avec la Maison des Lycéens au cours de l'année scolaire 2017 - 2018

LE SECONDAIRE

l'organisation des classes de Seconde

LE NOMBRE DE CLASSES

Le lycée ouvre ses portes chaque année à environ 270 nouveaux élèves en classes de Seconde issus de 180 collèges différents, répartis en sept classes généralistes.

Le lycée dispose d'une section européenne (anglais renforcé, plus une heure de SVT en anglais) et d'une section orientale (chinois renforcé, plus une heure de mathématiques en chinois).

Deux classes de seconde ont un fonctionnement spécifique. La notation dans ces deux classes commence uniquement au deuxième trimestre. Les élèves sont tout de même évalués par des appréciations durant cette période. L'affectation dans ces deux classes est aléatoire. Une réunion parents-professeurs en décembre permet aux familles de faire un point d'étape avec l'équipe pédagogique.

LES EMPLOIS DU TEMPS

Depuis plusieurs années le nombre d'heures allouées par matière au sein du lycée est supérieur à l'allocation nationale. Elle est votée chaque année en Conseil d'Administration et peut donc changer.

Il est à noter que l'emploi du temps peut connaître quelques ajustements en début d'année, il faut donc attendre au minimum deux à trois semaines avant de fixer définitivement des activités extérieures.

Les équipes enseignantes recommandent d'éviter de surcharger avec de trop nombreuses options, les emplois du temps des élèves, étant déjà très fournis.

L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES

Les langues proposées au lycée Louis-le-Grand sont l'anglais, l'allemand, le chinois, l'espagnol, ainsi que certaines langues inter-établissements (arabe, hébreu, italien, russe, vietnamien).

Une option facultative est également envisageable : une LV3 (langue inter-établissements) ou une langue ancienne : latin ou grec à Louis-le-Grand.

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Les heures d'accompagnement personnalisé sont largement utilisées à LLG par des compléments d'enseignements dispensés à toute la classe en Français et dans les matières scientifiques.

Il s'organise toutefois selon quatre axes principaux : soutien, approfondissement, méthodologie, aide à l'orientation. Cet enseignement peut s'effectuer en petits groupes.

Au lycée Louis-le-Grand, l'accompagnement privilégie le Français et les Mathématiques. Cet accompagnement peut être complété par un tutorat effectué par des élèves.

LA SECTION EUROPÉENNE ET LA SECTION ORIENTALE

La section européenne en anglais est ouverte aux élèves motivés par un apprentissage renforcé de l'anglais et une connaissance approfondie de la culture des pays anglophones. La scolarité en section européenne permet d'obtenir un bac "mention européenne". Pour accéder à cette section, les élèves doivent passer un test de langue à l'entrée au lycée. Ils bénéficient d'une heure supplémentaire d'enseignement d'anglais et d'une heure de discipline non linguistique (DNL). Au lycée Louis-le-Grand, le choix de la DNL s'est porté sur les Sciences de la Vie et de la Terre (SVT).

La section orientale en chinois est ouverte aux élèves qui après deux années au moins d'enseignement de la langue chinoise au collège souhaitent renforcer cet enseignement et obtenir un bac "mention orientale". Pour y accéder, les élèves doivent passer un test de langue à l'entrée au lycée. Cette classe bénéficie d'une heure supplémentaire d'enseignement de chinois et d'une heure de discipline non linguistique (DNL), mathématiques en chinois (cours indépendant des autres cours de mathématiques suivis par toute la classe).

LES "CORDÉES DE LA RÉUSSITE"

Depuis la rentrée 2010, dans le cadre de l'ouverture sociale et de la mixité, le lycée Louis-le-Grand accueille en Seconde une vingtaine d'élèves issus de collèges partenaires.

Ces élèves ont été sélectionnés pour leurs capacités scolaires et leur potentiel. Ils bénéficient d'heures de soutien individuel personnalisé, financées par l'association "les Cordées de la Réussite". Des heures de soutien peuvent au cas par cas être également accessibles à des élèves, plus fragiles, ne faisant pas partie des effectifs "Cordées de la Réussite".

LE CHOIX D'ORIENTATION POUR LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

En fin de Seconde, les élèves doivent choisir entre la filière générale avec ses enseignements de spécialité et ses options à la carte ou la filière technologique avec la section STI2D proposée au lycée. Au lycée Louis-le-Grand, huit enseignements de spécialité et la section STI2D sont proposés.

Les élèves qui choisiraient des enseignements de spécialité non proposés à Louis-le-Grand doivent en informer l'Administration pour vérifier au cas par cas les possibilités de les suivre en inter établissement ou pour être orientés vers un autre établissement.

LE CHOIX DES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ POUR LA PREMIÈRE GÉNÉRALE :

Lors du passage en Première, l'élève choisit trois enseignements de spécialité parmi les huit proposés au lycée Louis-le-Grand :

- Histoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littérature et cultures étrangères (Anglais)
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la terre
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur

Notre association diffuse également des informations à ce sujet par courriel et lors des réunions mensuelles.

LES VOYAGES SCOLAIRES

Hors période Covid, il est relativement fréquent que des voyages scolaires soient proposés aux élèves.

Ces voyages sont organisés par les professeurs mais doivent être approuvés par le Conseil d'Administration du lycée. La prestation d'accompagnement des professeurs est bénévole et l'organisation d'un voyage scolaire n'est donc ni obligatoire ni systématique.

Le budget des voyages scolaires se situe en général entre 300 et 600 euros. En cas de difficultés financières, le lycée peut puiser dans la caisse de solidarité constituée par les parents.

Adressez-vous directement aux CPE (Conseiller Principal d'Education) ou à l'Intendance qui sauront vous aider en toute discrétion (voir l'annuaire page 45). La PEEP LLG peut également vous conseiller.

LES ÉCHANGES SCOLAIRES

Des échanges scolaires hors période COVID bien sûr, sont organisés par le lycée avec des établissements chinois (Shanghai) et américains (Chicago, New York, Santiago du Chili). L'échange se déroule en deux temps : les élèves étrangers sont accueillis en France et hébergés dans les familles des élèves français qui vont eux-mêmes, dans un second temps, passer entre 2 et 6 semaines dans le pays de leur correspondant.

La sélection des élèves se fait sur dossier et présentation d'une lettre de motivation. Les échanges se font la plupart du temps pendant la période scolaire, ce qui signifie que les élèves choisis devront bénéficier d'un excellent dossier scolaire pour être retenus.

L'hébergement des élèves est assuré par les familles d'accueil, mais les frais de voyage et l'argent de poche sont à la charge des parents.

BIEN VIVRE LA CLASSE DE SECONDE

LA PÉRIODE D'ADAPTATION

Votre enfant va avoir besoin d'une période d'adaptation qui peut durer parfois jusqu'aux vacances de la Toussaint ou celles de Noël. Pendant ces premières semaines, il va devoir se familiariser avec un nouveau cadre, un nouveau cycle d'études, de nouvelles exigences de travail, de nouveaux apprentissages. Très rapidement, une réunion collective parents-professeurs sera organisée par le professeur principal qui vous donnera de premières informations sur le profil de la classe et les attentes de chaque enseignant.

LE SUIVI DES RÉSULTATS DANS L'ANNÉE

Trois bulletins trimestriels vous seront adressés à l'issue des conseils de classe (ou 2 bulletins semestriels pour les classes sans notes jusqu'au mois de février). Les réunions de synthèse des conseils de classe organisées conjointement par les deux associations de parents, à la fin de chaque trimestre et pour chaque niveau, vous permettront d'apprécier l'ambiance de la classe de votre enfant, matière par matière. Elles vous donneront aussi l'occasion d'un échange avec les autres parents qui se posent souvent les mêmes questions que vous. Si toutefois vous aviez des doutes, n'hésitez pas à prendre rapidement rendez-vous avec le professeur principal, ou avec un professeur de la classe, si vous souhaitez échanger sur une matière en particulier.

Vous pouvez aussi contacter votre délégué de Seconde ou l'un des membres de l'équipe de la PEEP LLG.

L'AMBIANCE AU LYCÉE

L'ambiance au lycée Louis-le-Grand est très bonne et bon nombre d'élèves et de parents peuvent en témoigner. Le recrutement du lycée est géographiquement très large et la plupart des élèves d'une même classe ne se connaissent pas avant leur arrivée. Il est donc facile de se faire de nouveaux amis et rapidement un esprit de classe se crée. Les élèves de Louis-le-Grand sont reconnus pour être soudés et solidaires. De nombreux blogs et autres outils sont créés pour échanger cours et exercices et pour apporter des explications complémentaires si nécessaire.



LA VIE EXTRA-SCOLAIRE

Après ses premières semaines d'adaptation, votre enfant appréciera pleinement le cadre de vie offert par la communauté du lycée. Il profitera de nombreuses activités extra-scolaires (orchestre, chorale, théâtre, sports, danse,...) organisées entre autres par la Maison des Lycéens (la MDL) et l'Association Sportive. Toutes ces activités sont importantes pour l'équilibre de votre enfant et pour son épanouissement tout en lui permettant de s'intégrer plus rapidement à la communauté scolaire du lycée.

LE PASSAGE EN PREMIÈRE

Dès le deuxième trimestre, vous aurez des indications sur l'orientation de votre enfant en section générale ou technologique (STI2D). Les élèves de Louis-le-Grand choisissent en majorité les spécialités scientifiques, avec pour objectif en général, d'entrer dans une classe préparatoire scientifique ou commerciale, mais aussi pour suivre des études de médecine.

LE SECONDAIRE

l'organisation des classes de Première

LES CLASSES DE PREMIÈRE À LOUIS-LE-GRAND

A la rentrée 2023, il y a au lycée Louis-le-Grand une classe de Première technologique STI2D et huit classes de Première générale, qui sont réparties au mieux selon les choix d'enseignements de spécialités des élèves.

LA PREMIÈRE SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (STI2D)

Cette classe est ouverte au lycée Louis-le-Grand depuis la rentrée 2011. Elle prépare les élèves à des études supérieures après l'obtention d'un baccalauréat STI2D et s'adresse aux élèves ayant un goût pour les sciences et la technologie, avec un apprentissage appliqué et concret. Elle offre la possibilité de poursuivre des études dans le supérieur soit à l'université, soit en classe préparatoire aux grandes écoles (prépa TSI), soit dans une école d'ingénieur avec prépa intégrée.

La série STI2D mise en place au lycée Louis-le-Grand repose sur un tronc commun général (mathématiques, physique-chimie, français, histoire-géographie, LV1, EPS) et technologique (dont une heure en LV1), ainsi que sur une spécialité. Le choix de la spécialité au lycée Louis-le-Grand se fait entre "Innovation Technologique et Eco Conception" (ITEC) et "Système d'Information Numérique" (SIN).

L'EXIGENCE DES ENSEIGNEMENTS EN CLASSE DE PREMIÈRE

Après l'année de Seconde au cours de laquelle les lycéens ont choisi une orientation, la classe de Première est une classe avec des exigences importantes dans les différents enseignements.

De nombreux élèves du lycée souhaiteront entrer dans une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) ou une filière sélective (double licences, Sciences Po...) à l'issue du baccalauréat et devront constituer des dossiers de candidatures qui commencent avec les bulletins de la classe de Première.

Les résultats obtenus en Première seront examinés avec beaucoup d'attention par les commissions de professeurs chargées de sélectionner leurs élèves dans le cadre de la procédure d'admission en CPGE. A ce titre, l'épreuve anticipée de français et les notes obtenues en contrôle continu restent un critère important pour les commissions de sélection des CPGE et de nombreuses autres filières sélectives.

A NOTER



Les dossiers de candidature pour les affectations Parcousup sont composés des 3 bulletins de l'année de Première, des 2 premiers bulletins de la classe de Terminale et des résultats des épreuves anticipées du baccalauréat et des notes obtenues en contrôle continu.

En résumé, les parents doivent suivre avec attention la progression de leur enfant pendant l'année de Première et ne pas hésiter à rencontrer les professeurs si nécessaire. Vous pouvez aussi contacter l'un des membres de l'équipe de la PEEP LLG pour obtenir un conseil.

N'oubliez pas que d'autres parents ont probablement eu les mêmes interrogations que vous !

LES ÉPREUVES ANTICIPÉES DU BACCALAURÉAT ET LE CONTRÔLE CONTINU

L'année de première compte pour le baccalauréat dans le cadre du contrôle continu (40% de la note) pour les 5 matières du tronc commun Histoire géographie, LVA et LVB, l'Enseignement Scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique), l'enseignement moral et civique, la spécialité abandonnée en classe de Terminale et des épreuves anticipées de français écrites et orales. Les options éventuelles suivies en classe de première sont également intégrées au contrôle continu.

LE CHOIX DES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ POUR LA TERMINALE

Les élèves de Terminale devront approfondir deux enseignements de spécialité pendant l'année sur les trois qu'ils avaient suivis en Première. Le choix de ces spécialités qui seront suivies en classe de Terminale, se fera à la fin du 2^{ème} trimestre de la classe de Première. Les spécialités proposées seront a priori les mêmes qu'en Première.



LE SECONDAIRE

l'organisation des classes de Terminale

LA TERMINALE : UNE CLASSE D'ORIENTATION

Si l'année de Terminale est l'année du baccalauréat, elle est aussi et surtout une année de transition et d'orientation avec Parcoursup.

Il est important que **chaque élève réfléchisse dès la rentrée** (et même dès la Première) à **son projet d'orientation, à ses motivations, et à l'adéquation de son profil par rapport à la filière envisagée**. Les classes préparatoires ou les études à l'université par exemple ne sont pas adaptées à tous les profils d'élèves !

La quasi-totalité des élèves de Terminale de Louis-le-Grand choisit de faire des études supérieures qui nécessitent une inscription selon la procédure d'inscription informatique **Parcoursup**. Une grande majorité des élèves du lycée souhaite se diriger vers les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), mais environ 30 % des lycéens choisissent des voies différentes (Médecine, Sciences Po, IUT, écoles d'ingénieurs à prépa intégrée, licences, universités étrangères...).

Les inscriptions à des formations **hors plateforme Parcoursup**, dont la liste évolue chaque année sont à prévoir dès le **premier trimestre**.

Il existe deux catégories de formations dans Parcoursup :

- **Les formations dites "sélectives"** : CPGE, IUT (diplôme DUT), STS (diplôme BTS), écoles d'ingénieurs post-bac, Sciences Po Paris, Université Paris Dauphine...
- **Les formations dites "non sélectives"** : licences, Médecine... Bien que ces filières soient "non sélectives", certaines formations reçoivent beaucoup plus de demandes qu'elles ne proposent de places (par exemple Médecine, Droit en Ile-de-France). Dans ce cas, la qualité du dossier entre en compte dans l'examen des candidatures. Certaines formations nécessitent des pré-requis, qui sont indiqués dans chaque descriptif de formation.

Les principales étapes de constitution du dossier dans Parcoursup :

- La plateforme est ouverte en saisie sur la **deuxième quinzaine de janvier**. Les élèves peuvent effectuer une première saisie de leurs vœux et sous-vœux, qu'ils peuvent ajuster jusqu'à mi-mars environ. Chaque vœu/sous-vœu fait l'objet d'un court projet de motivation. Certaines formations exigent également la saisie d'informations complémentaires telles qu'un CV. Ne négligez pas le temps de réflexion et de constitution des dossiers qui peut, selon les vœux demandés, être assez important.
- **Entre mi-mars et fin mars**, les élèves ne peuvent plus saisir de nouveaux vœux mais peuvent en supprimer. Tous les vœux doivent être confirmés fin mars.

- **Entre mai et septembre**, les élèves reçoivent en continu (sauf pendant les épreuves écrites du baccalauréat) les réponses par vœu/sous- vœu : “Oui”, “Oui-si” nécessitant une formation complémentaire, “En attente”, “Non”. L’élève ne peut conserver qu’une seule réponse “Oui”. S’il en reçoit plusieurs, il a un délai (de quelques jours) défini par la procédure, pour choisir le “Oui” qu’il souhaite conserver et confirmer les autres vœux en attente. Si l’élève n’a reçu que des réponses “Non” dès le début, ou s’il n’a toujours aucune réponse “Oui” ou “Oui-si” après les épreuves du bac, une commission se réunit et examine le dossier en fonction des préférences que le candidat aura indiquées dans son dossier Parcoursup.

Dans le courant du mois de **janvier**, la PEEP LLG organise une **réunion d’information** sur la procédure Parcoursup, avec dossier mis en ligne sur notre site à l’issue de la réunion. Les équipes de **la PEEP LLG** sont par ailleurs à **l’écoute des familles** tout au long de l’année, pour toute question relative à l’orientation et à la procédure d’inscription sur la plateforme Parcoursup.

Le **lycée** organise également en janvier des réunions d’information sur Parcoursup, à destination des élèves et des parents.

L’ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES DANS LEURS CHOIX D’ORIENTATION

Votre enfant sera aidé dans ses choix de filières post bac (MPSI, PCSI, hypokhâgne, ECS, médecine, Sciences Po...) par ses professeurs et par vous.



Accompagnement du lycée

La nouvelle procédure Parcoursup a instauré la mise en place de **deux professeurs principaux** par classe, qui accompagnent l’élève dans son orientation. Dès le premier trimestre, une première fiche d’orientation, portée à la connaissance des parents et de l’élève, fait l’objet d’échanges entre l’élève et le corps enseignant quant à la cohérence du projet de l’élève.

Le conseil de classe du 2^e trimestre, qui se déroule avant la clôture des vœux dans Parcoursup, positionne les avis de l’établissement sur chaque vœu émis. Dans l’intervalle, au cours du 2^e trimestre, le lycée organise des commissions qui examinent les vœux émis et font un retour formel aux élèves sur chaque vœu.

Accompagnement de la PEEP LLG

La PEEP LLG organise en général au début du mois de décembre, **le Forum des Grandes Écoles et Universités**.

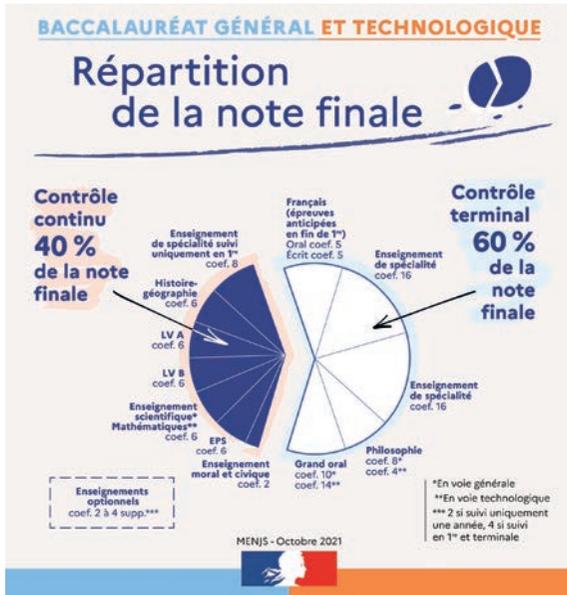
Cela vous donnera, ainsi qu’à votre enfant, l’occasion de rencontrer et de dialoguer avec des responsables de grandes écoles, universités ou instituts ainsi qu’avec des anciens élèves de Louis-le-Grand ayant intégré ces écoles. Vous pourrez ainsi vous renseigner sur les filières de préparation adéquates et leurs débouchés.

Les autres sources d’information

Dès le début de l’année, les élèves peuvent déjà prendre des informations sur l’orientation en visitant les sites très bien conçus de l’Onisep ou de l’Étudiant, rencontrer la psychologue de l’Éducation Nationale lors de ses permanences à LLG et assister aux différents salons sur l’orientation organisés à partir du mois d’octobre. Les sites Eduscol ou Parcoursup apportent également de précieux renseignements.

Enfin, pour les classes préparatoires, les lycées parisiens organisent entre mi-janvier et le mois d'avril des "Journées Portes Ouvertes". Nous mettons chaque année à la disposition des familles, un calendrier de ces Journées Portes Ouvertes des lycées parisiens (dès que les dates sont connus).

LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT



L'IMPORTANCE DES BULLETINS

Vous constaterez que tout va aller très vite dès le premier trimestre. Si les bulletins de la classe de Première sont importants pour le dossier d'admission en classes préparatoires aux grandes écoles, **ceux des deux premiers trimestres de Terminale sont déterminants**, car ils traduisent l'évolution du niveau de votre enfant par rapport à l'année précédente et servent à l'équipe pédagogique pour fonder l'appréciation qu'elle aura de l'élève.

LE LIVRET SCOLAIRE POUR L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Le livret scolaire constitue un outil d'aide à la décision pour le jury du baccalauréat (progrès, acquis, qualités, capacités, niveau de connaissances, degré de maîtrise des compétences, sans éluder les faiblesses). Il conjugue notes chiffrées et approche qualitative des résultats de l'élève.

L'ANNÉE DE TERMINALE RÉSUMÉE EN QUELQUES DATES

1^{er} trimestre :

réflexion sur l'orientation, premiers échanges avec les professeurs forums d'orientation.

Janvier :

ouverture de la plateforme Parcoursup, réunions d'information et journées portes ouvertes des établissements du supérieur.

Février/mars :

saisie des dossiers dans Parcoursup, échanges entre le lycée et les élèves sur la liste de vœux.

Mars :

conseil de classe du 2^e trimestre qui émet les avis sur les vœux.

Fin mars :

clôture des vœux dans Parcoursup.

Mars/Avril :

premières épreuves de bac : les deux enseignements de spécialité.

De fin mai à septembre :

réception continue des réponses dans Parcoursup.

Juin :

épreuves terminales du bac : Philosophie et Grand Oral.

Juin :

ouverture de la procédure complémentaire Parcoursup.

Juillet :

résultats du baccalauréat, inscriptions dans les établissements (jusqu'en septembre potentiellement).

A NOTER

La PEEP LLG vous informera tout au long de l'année sur la mise en place pratique de la Terminale " Bac et Parcoursup 2024" .



LES CLASSES

préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

Quatre réunions sont organisées par la PEEP LLG durant l'année scolaire pour les parents et les élèves des classes préparatoires du lycée.

Nous serons heureux de vous y accueillir afin de vous faire profiter de notre expérience et répondre à vos questions :

- **Une réunion d'accueil en septembre "Comment bien vivre la prépa"**
- **Une réunion "spéciale concours" en décembre**
- **Deux sessions Questions/Réponses (inscriptions et oraux)**

Des parents, des professeurs et des élèves vous présenteront la vie en classe préparatoire et partageront leur expérience pratique lors de la première réunion. La seconde vous fournira des informations détaillées sur l'année des concours, afin que vous puissiez aborder cette étape le plus sereinement et le plus efficacement possible.

CONSEILS GÉNÉRAUX

Dès que votre enfant entre en classe préparatoire, même s'il n'est pas encore majeur, il a le statut d'étudiant. A lui de se faire expliquer les procédures administratives, de se tenir informé des formalités, de solliciter un rendez-vous avec ses enseignants ... etc.

L'ENTRÉE EN CLASSE PRÉPARATOIRE À LOUIS-LE-GRAND

Grâce à des conditions de travail privilégiées et une ambiance faite d'émulation et de solidarité, le lycée Louis-le-Grand est connu pour ses excellents résultats. Le rythme de travail est rapide, exigeant et rigoureux. Une moyenne de 30 à 35 heures de cours au lycée sera à compléter par un travail personnel très soutenu pour la grande majorité des élèves !

LES NOTES

D'emblée, elles seront plus basses que celles de Terminale.

Par une notation approchant celle des concours, les enseignants souhaitent dès la rentrée, permettre à chacun de s'évaluer par rapport à ses propres objectifs, évaluer le chemin à parcourir pour arriver à ses finalités, afin de se trouver parfaitement préparé en fin d'année aux exigences des écoles auxquelles il prétend.

SÉCURITÉ SOCIALE

Le régime étudiant de sécurité sociale ayant disparu en 2019, chaque étudiant est rattaché à la caisse primaire d'assurance maladie de son lieu de résidence pour le remboursement des frais de santé.

Il s'agit généralement du régime de protection sociale des parents. Chaque étudiant a la qualité d'assuré dès l'âge de 18 ans et reste rattaché à ce régime de protection sociale en tant qu'ayant droit de l'un au moins de ses parents, jusqu'à l'âge de 24 ans.

CPGE ET UNIVERSITÉS

La loi ESR de juillet 2013 contribuant à rapprocher les CPGE des Universités **a rendu obligatoire l'inscription des élèves de CPGE à l'université.**

Pourquoi faut-il le faire ?

- parce que c'est la loi,
- pour permettre aux élèves qui quitteraient les CPGE en cours d'année ou en fin de 1^{ère} année de rejoindre l'université,
- pour faciliter la validation des ECTS (European Credits Transfer Scale) et des années universitaires.

Comment procéder ?

- choisir un cursus Licence parmi les parcours proposés par les universités ayant signé des conventions avec Louis-le-Grand,
- procéder à une inscription dite "cumulative" (en L1 pour les CPGE 1^{ère} année, en L2 pour les CPGE 2^{ème} année),
- s'acquitter des droits universitaires (± 190 €)

Pour créer des passerelles entre ses CPGE et les universités, le lycée Louis-le-Grand a signé des conventions avec :

- Paris 1 Panthéon-Sorbonne • Paris 3 Sorbonne Nouvelle • Paris 4 Sorbonne • Paris 5 Descartes
- Paris 6 Pierre et Marie Curie • Paris 7 Denis Diderot • Paris 9 Dauphine • Paris 10 Nanterre
- Paris 11 Orsay

Les conventions et les cursus qu'elles proposent aux élèves du lycée Louis-le-Grand sont téléchargeables sur le site du lycée.

Attention : chaque université et chaque département universitaire a ses propres exigences en matière d'inscription (dates, pièces des dossiers...). Aussi, il faut consulter au plus tôt, après la rentrée scolaire, les sites internet des universités et/ou contacter les services en charge des CPGE dans les universités.

CONVENTION SPÉCIFIQUE DE PARTENARIAT PARIS I PANTHÉON-SORBONNE/LOUIS-LE-GRAND

Le lycée a conclu une convention spécifique avec Paris I Panthéon-Sorbonne qui permet aux élèves de CPGE de valider des années de L1 et L2 en droit. Le principe est le suivant : les élèves devront suivre des conférences à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne dans le courant de l'année scolaire et un certain nombre d'heures de cours pendant le mois de juillet. En septembre, un examen sanctionnera l'obtention du diplôme.

Cette formation est ouverte aux élèves des prépas littéraires, ECS et scientifiques.

PARTAGE D'EXPÉRIENCE DE PARENTS LOUIS-LE-GRAND

Se préparer aux concours pour les grandes écoles peut se comparer à une préparation aux Jeux Olympiques. Cela demande de la persévérance, de la discipline et une bonne hygiène de vie.

Faire une prépa devient un projet de famille, pas question de déranger un jeune en plein travail, une ambiance propice à la concentration sera nécessaire.

Nous parents, devons garder notre stress pour nous et faire preuve de patience et d'inventivité lorsque notre enfant est irrité, stressé ou découragé. Car les notes et les résultats risquent d'être faibles. N'oubliez jamais que même 48e de la classe, votre enfant est dans l'un des meilleurs lycées de France... Relativisez ! Avec de telles capacités de travail et de réflexion nos jeunes réussiront toujours. Les débouchés sont multiples et variés. Profitez du Forum des Grandes Ecoles et Universités en décembre pour découvrir les possibilités de carrière. Il n'y a pas que "la rue d'ULM", "l'X" ou "HEC" pour réussir sa vie.

L'hygiène de vie est primordiale : il faut travailler certes, mais de manière régulière et en respectant ses besoins en sommeil. Manger correctement et faire du sport ! Le cerveau a besoin de s'oxygéner, le corps a besoin d'évacuer le stress et pour les candidats à l'X l'épreuve sportive peut être éliminatoire...

Comment gérer les mauvaises notes ? L'important est d'avoir une progression dans ses propres résultats avec les concours comme objectif. Pour cela, il faut travailler de manière constante et au besoin demander conseil aux professeurs, qui sont à l'écoute. Parfois les connaissances ne sont acquises qu'après le contrôle et l'explication qui suit. On apprend de ses erreurs. Travailler en petit groupe est également conseillé, le meilleur apprend énormément lorsqu'il doit expliquer !

Les matières "secondaires" sont souvent décisives. En prépa scientifique, il est aussi important de lire la presse anglophone et de suivre l'actualité.

Le rôle des parents est de rester zen, de ne pas imposer à leurs enfants un choix d'école ou de carrière, de préparer les repas, de ne jamais s'enquérir sur les notes mais de s'intéresser aux sujets à l'étude. Le parent doit être là pour l'intendance, pour supporter les sautes d'humeur et remonter le moral.

Pour les parents qui habitent loin, gardez un contact régulier, surveillez les périodes les plus dures (novembre et janvier). Organisez des week-ends à la maison.

Faut-il prendre des vacances ? OUI ! Repos au moins la moitié des vacances scolaires même l'année des concours ! C'est indispensable pour tenir sur la durée !

LES CLASSES

préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

Les classes préparatoires scientifiques

LA PREMIÈRE ANNÉE DE CPGE SCIENTIFIQUE

Les 6 classes d'environ 50 élèves se répartissent dans 3 filières :

3 classes de Mathématiques-Physique-Sciences de l'Ingénieur (MPSI), à prédominance Mathématiques.

En fin de premier semestre, 2 options sont proposées :

- Informatique permettant d'accéder en 2^{ème} année en MP option informatique.
- Sciences de l'Ingénieur (SI), permettant d'accéder en 2^{ème} année en MP option Sciences de l'Ingénieur et également à la filière PSI.

2 classes de Physique-Chimie-Sciences de l'Ingénieur (PCSI), plus orientées vers la Physique-Chimie.

En fin de premier trimestre 2 options sont proposées :

- Chimie permettant d'accéder en 2^{ème} année en PC (Physique-Chimie).
- Sciences de l'Ingénieur (SI) permettant d'accéder en 2^{ème} année à la filière PSI.

1 classe de Mathématiques-Physique-Informatique-Ingénierie (MP2I), à prédominance Informatique. **Cette nouvelle filière** a ouvert à Louis-le-Grand à la rentrée 2021 et repose en terme de recrutement et d'exigence sur les mêmes critères que les autres CPGE scientifiques. Elle conduit naturellement à la classe de seconde année Mathématiques-Physique-Informatique (MPI) a ouvert en septembre 2022 à Louis-le-Grand.

LA DEUXIÈME ANNÉE DE CPGE SCIENTIFIQUE

Il y a 4 filières réparties sur 9 classes, dont les effectifs sont moins élevés (38 en moyenne) qu'en 1^{ère} année :

- 3 classes MP* (Maths-Physique), 1 classe de MP,
- 3 classes de PC* (Physique-Chimie),
- 1 classe de PSI* (Physique et Sciences industrielles de l'ingénieur).
- 1 classe de MPI*

Les classes étoilées (*) préparent plus particulièrement aux concours de l'ENS et de Polytechnique. Leurs programmes sont les mêmes que ceux de la classe non étoilée, mais l'étude y est plus approfondie.

L'enseignement compte en moyenne 32h de cours par semaine, auxquelles viennent s'ajouter les khôlles (interrogations orales) et les DS (devoirs surveillés).

Les conseils de classe reposent sur un calendrier semestriel et ont lieu en janvier et en juin. Les bulletins sont remis aux étudiants.

A NOTER

La filière PSI est alimentée essentiellement par les MPSI mais également par quelques PCSI.

On ne peut pas aller de MPSI en PC, ni de PCSI en MP.

LES TRAVAUX D'INITIATIVE PERSONNELLE ENCADRÉS : TIPE

Ils ont pour objectif d'initier les étudiants à la préparation d'exposés, à la recherche et à l'exploitation de documents dans un contexte d'approfondissement d'une démarche de recherche scientifique. Le TIPE fait partie des épreuves des concours (sauf pour l'X).

LE PARCOURS EN CLASSES PRÉPARATOIRES SCIENTIFIQUES : CONSEIL DE CLASSE DE FIN DE 1^{ÈRE} ANNÉE

Le conseil de classe décide du passage en 2^{ème} année. La 1^{ère} année ne se redouble pas sauf cas exceptionnel (raison de santé par exemple). Cependant le passage en deuxième année peut se faire en classe étoilée ou non étoilée, selon le niveau de l'élève. Le lycée Louis-le-Grand ayant ces deux niveaux de classe, il est très rare qu'un élève de 1^{ère} année change de lycée pour la 2^{ème} année.

Quelques rares changements d'orientation sont possibles. Ils nécessitent l'accord du conseil de classe. Par exemple : il est possible d'aller de MPSI en ECS (prépa commerciale), mais on entre alors en 1^{ère} année dans la nouvelle filière.

LE PARCOURS EN CLASSES PRÉPARATOIRES SCIENTIFIQUES : CONSEIL DE FIN DE 2^E ANNÉE

Si l'étudiant n'est pas admis aux concours qu'il ambitionnait, il peut demander l'autorisation de faire une année supplémentaire, appelée 5/2. L'autorisation du Conseil de classe est alors nécessaire et n'implique pas forcément l'acceptation en 5/2 à Louis-le-Grand.

LES CONCOURS

Les inscriptions aux concours se font par l'intermédiaire d'un site unique : www.scei-concours.org.

Les concours commencent généralement dès avril pour les écrits et peuvent finir fin juillet pour les oraux. Plusieurs écoles se sont regroupées pour offrir une banque d'épreuves écrites unique aux candidats.

A savoir :

- les ENS,
- Polytechnique/Ecole Supérieure de Physique et de Chimie Industrielle,
- Centrale-Supélec (qui regroupe 12 écoles dont toutes les écoles Centrale, Paris inclus, Institut Supérieur d'Optique, ESTP, Arts et Métiers),
- Banque Mines-Ponts (qui regroupe le concours des écoles Mines-Ponts et celui des écoles Mines-Telecom),
- Banque 3a (Euclide, Archimède),
- Concours Commun INP.

67 163.5 CASIUM	68 167.04 BARYUM	69 168.934 LANTHANE	70 173.04 YTERBIUM	71 LUTETIUM
79 197.2 Au OR	80 200.59 Hg MERCURE	81 204.39 Tl THALLIUM		
88 226 Ra RADIUM		89 Ac ACTINIUM		

Tableau de classification périodique des éléments
Fonds du Musée Scientifique du lycée Louis-le-Grand

LES CLASSES

préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

Les classes préparatoires littéraires

Au lycée Louis-le-Grand, il y a uniquement des khâgnes A/L, dites khâgnes classiques, pour 4 classes (2 classes d'hypokhâgne et 2 classes de khâgne) qui préparent au concours de l'ENS Paris (rue d'Ulm).

Il est possible également de s'inscrire au concours de LSH (Lettres et Sciences Humaines) de l'ENS Lyon, mais dans ce cas, le lycée Louis-le-Grand ne dispense pas de préparation spécifique.

Il y a 3 possibilités. Une langue ancienne au moins est obligatoire.

- 1 langue vivante et latin et grec
- 2 langues vivantes et latin
- 2 langues vivantes et grec

En hypokhâgne comme en khâgne, en plus des heures de cours, il y a un nombre important d'heures de khôlles (interrogations orales) et 2 concours blancs dans l'année.

PREMIÈRE ANNÉE D'HYPOKHÂGNE

La première année s'applique à l'acquisition des connaissances et des méthodes de travail.

L'enseignement se partage entre:

- Un tronc commun d'enseignements obligatoires qui inclut le français, la philosophie, l'histoire, la géographie, des langues vivantes et anciennes,
- Une partie d'enseignements complémentaires proposant latin, grec, langue vivante, géographie.

LE PASSAGE EN KHÂGNE

Il est lié aux décisions du conseil de classe. Tous les étudiants d'hypokhâgne qui ne sont pas assurés de rester en deuxième année dans le même établissement doivent avoir préparé un dossier d'inscription pour un ou plusieurs autres lycées.

Suite à la décision du conseil de classe, si l'élève n'est pas repris dans l'établissement, il recevra un avis sur ses choix. Un rendez-vous avec les enseignants est alors vivement recommandé.

A NOTER

La filière HK/BL associant mathématiques et lettres n'existe pas à Louis-le-Grand.

DEUXIÈME ANNÉE DE KH

Il faut suivre en enseignement principal : philosophie, français, histoire contemporaine, langue ancienne, langue vivante, auxquelles viennent s'ajouter les options.

LA BANQUE D'ÉPREUVES LITTÉRAIRES

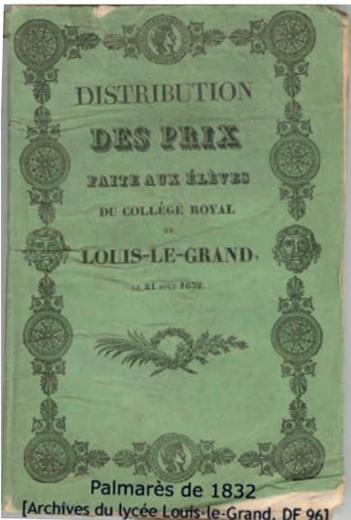
La banque d'épreuves littéraires (BEL) permet à des candidats issus de khâgne d'intégrer des écoles ou formations variées.

Les candidats, en fonction de leurs résultats aux épreuves écrites de l'ENS et aux autres éventuelles épreuves des écoles partenaires, ont la possibilité de se présenter aux épreuves d'admission d'autres concours et formations auxquels ils se seront préalablement inscrits.

Afin de bénéficier du dispositif de la BEL, les candidats doivent s'inscrire aux concours d'entrée dans les ENS (via le serveur de la BCE : Banque Commune d'épreuves) et en passer les épreuves écrites.

Les résultats des écrits des ENS sont transférés ensuite aux écoles partenaires de la BEL qui déterminent l'admissibilité dans leur propre voie de recrutement. Ainsi, les candidats peuvent avoir à passer des épreuves supplémentaires.

L'admission est ensuite décidée par les différentes écoles et formations, chacune organisant les épreuves selon ses propres procédures.



Les concours proposés sont notamment les suivants :

- CELSA (université Paris-Sorbonne) ;
- Concours BCE (20 écoles de management, dont le 5 principales et 6 écoles rattachées) ;
- Concours Ecricome prépa littéraire (3 écoles de management) ;
- École nationale des Chartes ;
- École supérieure d'interprètes et de traducteurs ;
- Instituts d'études politiques (IEP) d'Aix-en-Provence, de Lille et de Lyon ;
- ISIT (Institut de management et de communication interculturels) ;
- Institut supérieur du management public et politique (ISMaPP) ;
- Université Paris-Dauphine.

LES CLASSES

préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

Les classes préparatoires aux écoles de commerce

Le lycée Louis-le-Grand propose une classe préparatoire économique et commerciale voie générale (ECG) de deux ans (première et deuxième année).

Au lycée Louis-le-Grand, la classe ECG prépare en priorité :

- Aux 3 grandes écoles parisiennes (HEC, ESSEC, ESCP-EAP),
- Aux 3 grandes écoles de province (EM Lyon, EDHEC, AUDENCIA),
- Aux Ecoles Supérieures de commerce ESC et au concours ECRICOME.

Cette classe préparatoire est axée sur les sciences humaines, les langues et les mathématiques. Elle a la spécificité de proposer deux spécialités dans la tradition du lycée Louis-le-Grand, les mathématiques approfondies et l'histoire-géopolitique. Ces classes sont ouvertes à toutes les spécialités de Terminale. Il est cependant conseillé aux futurs étudiants d'avoir un bon niveau en mathématiques.

Le lycée Louis-le-Grand apporte une attention particulière à la préparation de l'oral des concours, en organisant pour les élèves de ECG1 et de ECG2, une journée de simulation d'entretiens.



Façade du lycée avant la reconstruction de 1885, reproduction d'une vue de Pierre Petit, vers 1860

LE CPES

Le cycle pluridisciplinaire d'études supérieures

Sciences des données, arts & culture

A la rentrée de septembre 2023, le lycée Louis-le-Grand ouvre, en partenariat avec l'université PSL, un nouveau parcours du Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures : **la licence Sciences des données, arts & cultures**.

Le CPES est une formation généraliste offrant ouverture culturelle, pédagogie par projets et initiation à la recherche. Ce cursus en 3 ans est fondé sur un principe de spécialisation progressive et un enseignement en petits groupes.

Le CPES Sciences des données, arts & cultures allie des sciences quantitatives et des sciences humaines.

Forum des Grandes Ecoles et Universités



LA VIE

à l'internat de Louis-le-Grand

PRÉSENTATION



L'internat du lycée Louis-le-Grand est exclusivement réservé aux élèves des classes préparatoires (CPGE). Il comprend environ 350 places (garçons et filles) et permet d'accueillir un bon tiers des effectifs de CPGE du lycée. L'attribution par sexe est proportionnelle au nombre de filles et de garçons inscrits en CPGE, garantissant une égalité de traitement.

Toutes les chambres sont individuelles et comportent un grand bureau situé sous le lit en mezzanine, un placard et un lavabo.

Le forfait annuel est inférieur à 3 000 € (payable trimestriellement) et la demande est chaque année supérieure à l'offre.

Les critères de sélection pour l'internat obéissent à quatre principaux critères : la situation financière et familiale de l'étudiant, l'éloignement géographique, son âge et enfin la qualité de son dossier. Il n'y a pas que des boursiers à l'internat mais un quota de places leur est réservé.

Un personnel d'astreinte est prévu la nuit et les week-ends.

PÉRIODES D'OUVERTURE

L'internat est ouvert 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 pendant l'année scolaire, mais il ferme ses portes durant toutes les vacances scolaires.

Seule exception : les internes en 2^{ème} année de CPGE peuvent rester à l'internat durant les vacances de printemps (une ou deux semaines au choix, moyennant le paiement d'un forfait supplémentaire), mais la cantine ne sera pas assurée à cette période.

L'internat ferme ses portes début juillet (aux alentours du 5/6 juillet), soit avant la fin des oraux des concours. La PEEP LLG peut vous aider à trouver une chambre pour cette période.

A NOTER

Les élèves en 5/2 ou ceux qui cubent ne bénéficient plus a priori de chambre à l'internat de Louis-le-Grand.

Sachez que tout boursier peut s'adresser au CROUS pour une chambre dans un foyer à proximité.
Pour celles et ceux qui ne sont pas admis à l'internat, la **PEEP LLG se mobilise** afin de vous aider à **trouver** un logement.
Contactez-nous.

REPAS

- La cantine sert le petit déjeuner de 7h à 8h, le déjeuner de 11h30 à 13h30 et le dîner de 18h30 à 19h30.
- Elle est fermée le samedi soir, le dimanche midi et le dimanche soir.

Les internes qui restent sur place peuvent alors, soit :

- se préparer un repas dans les offices prévus à cet effet par couloir (ces offices sont équipés d'un réfrigérateur, de deux plaques chauffantes et d'un micro-ondes à l'exclusion de la vaisselle et ferment entre 22h et 7h du matin),
- tester les petits restaurants du Quartier Latin,
- se rendre dans les restaurants universitaires www.crous-paris.fr (prix du repas en 2021 : 3,30 € / 1 € pour les boursiers).

Liste de restaurants universitaires dans le périmètre du lycée :

- **Restaurant Universitaire Bullier**
39 avenue Georges-Bernanos - 75005 Paris (RER B : Port Royal)
- **Restaurant Universitaire Châtelet**
41 bis, rue Tournefort - 75005 Paris (Métro ligne 7 : Censier-Daubenton)
- **Restaurant Universitaire Cuvier**
4, place Jussieu - 75005 Paris (Métro lignes 7 ou 10 : Jussieu)

ORGANISATION PRATIQUE

- Les internes ont la possibilité de travailler dans de nombreuses salles du lycée (salles de classe, de khôlles) ainsi que dans la bibliothèque générale et le CDI (ouvert de 9h30 à 19h). Ils ont ainsi la possibilité de travailler en groupe s'ils le souhaitent ou à 2 dans les chambres d'internat. Le silence est de rigueur à partir de 22h. Cependant, l'isolation phonique est quasi inexistante entre les chambres. Les bouchons d'oreilles peuvent être utiles si les voisins ronflent...
- Le lycée fournit le lit et le matelas. Il faut en revanche apporter en début d'année ses draps, couette, oreiller et une alèse. Il faut également penser au linge et aux produits de toilette. Nous vous recommandons également de prévoir un peignoir de bain et des claquettes ou tongs pour traverser le couloir et rejoindre les douches.
- Quelques cintres pour le placard peuvent se révéler utiles.
- Le ménage est assuré deux fois par semaine dans les chambres (penser à tout mettre en hauteur pour faciliter le passage du balai) et tous les jours dans les sanitaires. Nous vous suggérons d'apporter un chiffon à poussière et une éponge, car l'entretien hebdomadaire pris en charge par le personnel du lycée ne concerne que le sol. Aux étudiants de nettoyer leur bureau, leurs étagères... Le lycée assure un lavage de draps toutes les 3 semaines, et il est aussi possible de donner du linge à laver (hormis les textiles délicats).

En complément, voici les adresses de quelques laveries proches du lycée :

- **Laverie Jean de Beauvais :**
2, rue Jean de Beauvais - 75005 Paris - (ouverte jusqu'à 22h)
- **Laverie Lav'club Claude Bernard :**
84, rue Claude Bernard - 75005 Paris - Tél. : 01 79 72 60 22 - (ouverte jusqu'à 22h)
- **Laverie Libre Service :**
22, rue Monsieur le Prince - 75006 Paris - (ouverte jusqu'à 21h30)
- **Laverie Montagne Sainte-Geneviève :**
3, rue de la Montagne Sainte-Geneviève - 75005 Paris - (ouverte jusqu'à 22h)

Et pour finir, une adresse très fiable à 2 minutes du lycée pour vos photocopies, impressions, reliures, etc. :

Corep Paris Sorbonne - 11, rue Victor Cousin - 75005 Paris
Tél. : 01 40 46 03 66 (sorbonne@corep.fr).
Ouverture de 9h à 19h du lundi au vendredi.

INTERNET

Le réseau Wifi couvre tous les bâtiments et il est utilisable dans le respect de la charte informatique imposée par le lycée.

UNE ADRESSE UTILE

Le Relais Etudiants Lycéens, doté d'un accueil spécifique pour les élèves des classes préparatoires.
60, rue des Grands-Moulins - 75013 Paris - Tél. : 01 45 83 89 15

Il peut s'avérer très adapté pour la résolution des problèmes liés à la scolarité (stress, perte d'intérêt, remise en cause de l'orientation...). Les consultations y sont gratuites.

L'INTERNAT-EXTERNÉ

Tous les étudiants CPGE du lycée Louis-le-Grand peuvent bénéficier du régime "interne-externé".

De quoi s'agit-il ?

Les internes-externés ou "3/4 pensionnaires" **peuvent prendre leurs trois repas au lycée** du lundi matin au samedi midi inclus (de 7h à 8h pour le petit déjeuner, de 11h30 à 13h30 pour le déjeuner et de 18h30 à 19h30 pour le dîner) et **bénéficier des salles de classe pour travailler le soir jusqu'à 22h**, dans les mêmes conditions que les internes.

S'ils veulent revenir travailler le week-end au lycée, ils doivent au préalable avertir l'un de leurs professeurs qui délivrera au cas par cas des autorisations.



Quand doit-on demander l'internat-externé ? La demande se fait à la rentrée lors de l'inscription à la demi-pension et l'engagement est annuel.

Le nombre d'élèves pouvant bénéficier de l'internat-externé au lycée Louis-le-Grand n'est pas limité que ce soit en première ou en deuxième année de classe préparatoire.

L'internat-externé n'est pas accessible aux élèves du secondaire.

HISTOIRE D'UNE SONNERIE !

La petite histoire de la sonnerie du Lycée

Jusqu'à peu, la sonnerie du lycée, rythmant le quotidien des Magnoludoviciens depuis plusieurs générations à la cadence de deux fois par heure reprenait le thème de la symphonie d'ouverture (acte 3) de l'Opéra biblique de Marc Antoine Charpentier David et Jonathas, créé dans les murs du lycée en 1688.

Mais, il y a quatre ans, Nicolas, élève en fin de CPGE, membre actif de Musica, souhaitant remédier au problème de la mauvaise qualité de l'enregistrement a entraîné avec lui les musiciens "à vent" de Musica pour interpréter une version "maison", agrémenté d'une série de variations contemporaines autour du thème qu'il s'était amusé à composer. Sur le départ, c'était pour lui à la fois un dernier moment de partage avec ses camarades et un cadeau au lycée sous forme d'enregistrement.

L'administration a accueilli cette jolie initiative avec beaucoup d'enthousiasme au point de décider de remplacer la sonnerie, invitant tous les membres du personnel à voter parmi trois propositions (le thème original de Charpentier et une présélection de deux des variations). C'est finalement la modernité dans la tradition qui l'a emporté, à la grande surprise du jeune compositeur, qui ne s'attendait pas du tout à voir choisie cette variation aux "allures Western" !

La page reste ouverte, d'autant plus que comme Nicolas l'a souligné lui-même, cette nouvelle sonnerie n'est pas au même diapason que le carillon du Lycée avec laquelle elle se superpose malheureusement à certaines heures (le diapason baroque français est en effet différent avec un la à 392 Hz au lieu de 440 Hz aujourd'hui).

Voici pour conclure le touchant message que Nicolas a laissé aux futurs élèves :

"J'espère, et je pense que les musiciens de Musica se joignent à moi pour le dire, que ce projet "un peu fou" donnera l'envie aux élèves du lycée de faire de la musique ensemble, afin de vivre, comme nous avant eux, des moments aussi inoubliables. Et cette sonnerie est la preuve que Louis-le-Grand est un établissement dont l'identité, riche de centaines de générations d'élèves, se crée avant tout par les élèves eux-mêmes, par leurs initiatives, leur bonne humeur, et leur envie de progresser ensemble".

Nul doute que toute la communauté éducative encouragera une nouvelle page musicale à l'histoire du Lycée !

Un autre regard des élèves sur leur lycée



LA VIE

au lycée Louis-le-Grand

LA RESTAURATION

La PEEP LLG porte une attention particulière à la restauration des élèves du lycée et participe à la commission restauration du lycée Louis-le-Grand.

LA CANTINE

L'élève pourra déjeuner à la cantine dès le premier jour. L'accueil se fait en libre-service de 11h30 à 13h30 pour le déjeuner.

Une grille de tarifs unique fondée sur les ressources des familles est appliquée.

Cette grille de tarification commune à tous les élèves scolarisés dans les lycées publics franciliens se base sur le quotient familial et permet d'avoir un tarif progressif. Le quotient familial et le tarif sont valables pour une année scolaire.

Une information complète vous sera communiquée lors de l'inscription ou au plus tard à la rentrée.

LE TEMPS LIBRE

Les sorties sont libres, les élèves étant considérés comme des personnes responsables.

Sorties hebdomadaires dans les salles de concerts, musées, théâtres, ciné-clubs et autres cinémas dont le quartier du lycée est richement doté.

LA MAISON DES LYCÉENS

La Maison des Lycéens (MDL) est une association indépendante, gérée directement et entièrement par les élèves et dont l'objectif est de promouvoir la vie sociale et culturelle de l'établissement.

Les délégués du Conseil de la Vie Lycéenne (CVL) travaillent avec elle, pour l'aider à réaliser et à faire connaître ses projets.

Elle propose de nombreuses activités contribuant à l'épanouissement des élèves.



La musique : orchestre et chœur

Sous la direction de deux chefs professionnels, l'orchestre et le chœur du lycée préparent chaque année deux séries de concerts, se déroulant à Noël dans la salle des Fêtes de la Mairie du 5ème arrondissement et en avril dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, dans une ambiance festive et chaleureuse. Le chœur accueille aussi bien les débutants que les chanteurs confirmés. Pour l'orchestre, un bon niveau est demandé.

Les musiciens disposent à Louis-le-Grand d'instruments de grande qualité : 3 pianos acoustiques, un piano électrique, une batterie, des cymbales, une contrebasse, l'orgue de la chapelle et un clavecin.

Le théâtre

Le théâtre est un élément essentiel de la vie culturelle du lycée. Chaque année, des élèves montent des pièces empruntées au répertoire théâtral français ou étranger. Tout élève peut proposer un projet s'il est bien réfléchi ; il aura alors toutes les chances de le monter et de le présenter à un public exigeant mais enthousiaste d'élèves et de parents. En 2018, l'activité théâtrale a été particulièrement à l'honneur, avec pas moins de 10 pièces mises en scène.

Les Clubs Internet, Photo, Piano, B-D, Vidéo, Jazz, Echecs et Arts plastiques.

Un billard et un baby-foot au foyer et même une salle TV réservée aux prépas.
Des expositions, des conférences, des concerts et fêtes.

Le journal des élèves du lycée : le *Capharnaüm*.

Fondé en 2014, il est entièrement géré par les élèves. Il est gratuit et permet aux élèves d'aborder tous les sujets qui leur tiennent à cœur.

Tous les élèves du lycée peuvent faire partie de cette aventure collective.

Pour toute information au sujet du *Capharnaüm*, contactez le club à son adresse mail : journal.llg@gmail.com.

LES CONCOURS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Si vos enfants sont passionnés de mathématiques, de nombreuses activités leur sont ouvertes pour découvrir cette science sous un angle complémentaire de ce qui est fait au lycée, et sont une excellente occasion de retrouver d'autres passionnés, dans une ambiance très conviviale.

Les élèves de Louis-le-Grand qui y participent sont nombreux et obtiennent régulièrement d'excellents résultats.

L'ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCÉE

L'Association Sportive a pour objet de favoriser la vie sportive du lycée et de le représenter dans les différentes compétitions de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). Elle est encadrée par quatre professeurs d'Éducation Physique et Sportive et un Conseiller Principal d'Éducation.

Objectifs :

- Proposer aux élèves inscrits une pratique régulière et suivie dans une ou plusieurs activités.
- Participer aux compétitions inter-lycées du mercredi après-midi.
- Utiliser le sport et notamment la compétition comme moyen d'éducation, en favorisant la socialisation et le développement des responsabilités : éthique sportive, notions d'effort, d'aide, de coopération, de respect des autres et du matériel, gestion et organisation des entraînements et des rencontres...
- Développer le plaisir de la pratique sportive et de la vie en équipe.



Inscriptions :

L'adhésion se fait sur la base du volontariat. Un certificat médical, une photo et une fiche d'inscription dûment remplies sont nécessaires pour l'adhésion. Le prix de l'adhésion est d'environ 35 € (des suppléments peuvent être demandés pour certaines activités).

Entraînements :

Les entraînements ont lieu dans les deux gymnases et dans les cours Victor Hugo et Molière du lycée.

Information des élèves :

Les informations sur les inscriptions, les lieux et les horaires des activités proposées, le déroulement des compétitions, les résultats et les sorties sont rassemblées sur un panneau situé dans le hall d'entrée du lycée et sur les deux panneaux réservés à l'association sportive et situés cour Victor Hugo à côté de l'escalier H et à l'entrée du gymnase côté cour d'honneur.

LES ENGAGEMENTS DANS LA VIE COLLECTIVE

Les élèves peuvent s'engager dans la vie du lycée à plusieurs niveaux.

Délégués élèves

Au début du 1^{er} trimestre, 2 élèves sont élus dans chaque classe par leurs camarades qu'ils représenteront pendant l'année scolaire. Tout élève le souhaitant peut se porter candidat. Les élections sont organisées par le professeur principal pendant une heure de cours.

Courant octobre, le Proviseur réunit tous les élèves délégués afin de les informer sur leur rôle et d'élire leurs représentants au Conseil d'Administration. Les élèves délégués participent au conseil de classe où ils sont les intermédiaires entre leurs camarades et leurs professeurs.

Le Conseil de la Vie Lycéenne (CVL)

Ce conseil se réunit sous la présidence du chef d'établissement et compte 10 représentants des lycéens. Y assistent à titre consultatif des représentants des personnels et des parents d'élèves.

LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES À PROXIMITÉ DU LYCÉE

Où nager ?

- **Piscine Suzanne-Berlioux** : 50 m (au sein du Forum des Halles)
10, place de la Rotonde - 75001 Paris - Métro : Châtelet (lignes 1, 4, 7 et 11)
Tél. : 01 42 36 98 44 - Ouverte en moyenne de 11 heures 30 à 22 heures.
- **Piscine Jean Taris** :
16, rue Thouin - 75005 Paris - Métro : Cardinal Lemoine (ligne 10)
Tél. : 01 55 42 81 90
- **Le Quartier Sport (anciennement Piscine Pontoise)** :
bassin de 33 m, espace forme, espace bien-être, espace squash, sauna
19, rue de Pontoise - 75005 Paris - Métro : Maubert-Mutualité (ligne 10)
Tél. : 01 55 42 77 88

Où jouer au tennis ?

- **Tennis Soufflot** :
179, rue Saint-Jacques - 75005 Paris - RER : Luxembourg (RER B)
Tél. : 01 43 29 51 41
- **Tennis Club du 5^{ème}** :
12, rue Censier - 75005 Paris - Métro : Censier-Daubenton (ligne 7)
Tél. : 01 43 36 85 43

Où danser ?

- **Centre de Danse du Marais** :
41, rue du Temple - 75004 Paris - Métro : Hôtel de Ville (lignes 1 et 11)
Tél. : 01 42 77 58 19
- **Espace Sport & Danse** :
40, rue de Quincampoix - 75004 Paris - Métro : Hôtel de Ville (lignes 1 et 11)
Tél. : 06 69 30 18 54

Les autres adresses utiles :

Pour faire du sport dans le 5^{ème} : www.mairie5.paris.fr

Centre Sportif Universitaire Jean Sarrailh : 31, avenue Georges Bernanos
75005 Paris - RER : Port-Royal (RER B) - Tél. : 01 40 51 37 26

COMMENT SE RENDRE au lycée Louis-le-Grand ?

MÉTRO

- Cluny- La Sorbonne (ligne 10)
- Odéon (lignes 4 et 10)
- Saint-Michel (ligne 4)

RER

- Saint-Michel (RER C)
- Saint-Michel - Notre-Dame (RER B)
- Luxembourg (RER B)

BUS

- Lignes 21, 27, 38, 85 - Arrêts Les Écoles ou Luxembourg
- Ligne 82 - Arrêt Luxembourg
- Ligne 84 - Arrêt Panthéon
- Lignes 63, 86 ou 87 - Arrêts Dante ou Cluny
- Ligne 96 - Arrêts Saint-Michel ou Odéon

COMMENT VOUS REPÉRER dans le lycée ?

Les salles de classe se trouvent soit autour de la cour Victor Hugo, soit autour de la cour Molière.

Exemples de dénomination de salles :

M172 ou M210 = M (cour Molière) 1^{er} étage (172), 2^{ème} étage (210)

VH142 ou VH234 = VH (cour Victor Hugo) 1^{er} étage (142), 2^{ème} étage (234)

Depuis le hall, l'accès à la cour Molière se fait directement au 1^{er} étage.

Cour Victor Hugo, vous accédez au rez-de-chaussée.

Les réunions d'information se tiennent généralement dans l'amphithéâtre Patrice Chéreau, au petit et au grand parloir ou dans une salle de classe.



L'ORGANISATION

administrative du lycée

LE PROVISEUR

Monsieur Joël BIANCO a rejoint le lycée Louis-le-Grand à la rentrée de l'année scolaire 2020-2021. Il dirige et coordonne toutes les équipes administratives et pédagogiques. Il préside le Conseil d'Administration et la Commission Permanente, veille au respect de la réglementation, assure les relations avec les autorités académiques régionales et ministérielles. Il représente également le lycée sur la scène internationale.

LES PROVISEURES-ADJOINTES

Madame Stéphanie VINEL, Proviseure-Adjointe pour le second cycle

Madame Mireille SALAÛN, Proviseure-Adjointe des CPGE

LE SECRÉTARIAT DU PROVISEUR ET DES PROVISEURES-ADJOINTES

Il a en charge toutes les tâches administratives, depuis la gestion du courrier jusqu'aux inscriptions des élèves au lycée et aux concours. Si vous avez des questions à poser, il saura vous aiguiller sur le bon interlocuteur. Pendant l'année scolaire, le secrétariat est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 13h, puis de 14h à 17h30 et le mercredi de 9h à 13h.

LES CONSEILLERS PRINCIPAUX D'ÉDUCATION (CPE)

- **Monsieur Boris BOULBEN**
- **Monsieur Gérard COUILLEROT**
- **Madame Marguerite ABDELMALEK**

Ils sont la première interface entre les professeurs, les élèves et les parents. Responsables de la discipline, du contrôle des absences et des retards des élèves, ils les conseillent aussi sur leur scolarité. Ils prennent contact avec les parents si besoin et participent avec les professeurs au suivi des classes.

CAS D'ABSENCE D'UN ÉLÈVE, IL FAUT CONTACTER LE CPE

Si l'absence d'un élève dure une journée, il convient de prévenir le CPE de niveau par téléphone ou courriel, puis de confirmer par un courrier que l'élève remettra dès son retour au lycée. Si l'absence dure plusieurs jours, un certificat médical est nécessaire. En cas de retard, il convient de demander un billet de retard au bureau du CPE avant d'entrer en classe. Retards et absences non justifiés sont consignés sur le bulletin trimestriel.

L'INTENDANT

Monsieur **Manuel BAUTISTA** a la charge de toute la gestion matérielle et comptable du lycée Louis-le-Grand. Il traite les demandes d'aide pour les voyages scolaires, la restauration, les bourses...

LES INFIRMIERS

Madame Hong-Van VUONG et **Monsieur Gilles CISSE** sont joignables au 01 44 32 82 23. Les infirmiers peuvent être consultés pour tout incident de santé aux heures d'ouverture de l'infirmerie. En cas d'absence, un protocole d'urgence est établi et affiché à la loge. Un élève se rendant à l'infirmerie pendant une heure de cours doit toujours être accompagné. Pour l'internat, une permanence est assurée jour et nuit. En cas de besoin pour un soutien psychologique, l'équipe des infirmiers se tient à la disposition des élèves. Ne pas hésiter à les contacter pour une aide ponctuelle ou un conseil dans la recherche d'un professionnel spécialisé. Pour connaître les heures de permanence du médecin de l'internat, il faut contacter l'infirmerie.

L'ANNUAIRE

du lycée

Adresse postale :

123, rue Saint-Jacques - 75005 Paris

Standard : Tél. : 01 44 32 82 00

Courriel : ce.0750655e@ac-paris.fr - Site : www.louislegrand.org

Proviseur : M. Joël BIANCO

Assistant du Proviseur : M. Johann PABLO - Tél. : 01 44 32 82 05

Provisseure-Adjointe du Second cycle : Mme Stéphanie VINEL

Secrétariat, bourses lycéens, enseignements inter-établissements :

M. Michel BACALU - Tél. : 01 44 32 82 06

Provisseure-Adjointe des CPGE : Mme Mireille SALAÜN

Secrétariat des CPGE : M. Bruno BLANCHON - Tél. : 01 44 32 82 07

Secrétariat, bourses étudiants, sécurité sociale gestion des salles :

M. Damien MESSAOUD - Tél. : 01 44 32 82 09

Conseillers Principaux d'Éducation

Vie Scolaire : Tél. : 01 44 32 82 45

- M. Boris BOULBEN : 2^{ndes}, MPSI, MP, MP* - Tél. : 01 44 32 82 18 - boris.boulben@ac-paris.fr
- M. Gérard COUILLEROT : 1^{ères}, PCSI, PC*, PSI* - Tél. : 01 44 32 82 19 - gerard.couillerot@ac-paris.fr
- Mme Marguerite ABDELMALEK : Terminales, ECS, HK, KH - Tél. : 01 44 32 82 21

Directeur administratif et financier - Agent comptable : M. Manuel BAUTISTA

Adjointe du DAF : Mme Lénaïg RENAUD - Tél. : 01 44 32 82 15

Frais scolaires (internat, self, bourses) : Mme Sophie POURCHERON - Tél. : 01 44 32 82 14

Achats et gestion des fournisseurs : Mme Marie-Gracia TORRES - Tél. : 01 44 32 82 13

Fondée de pouvoir : Mme Sabrina LOPEZ

Secrétariat, paye et gestion fournisseurs restauration : Mme Marie FRICH

Communication et relations internationales : Mme Jeanne WEEBER

Documentation

Conseiller d'Orientation Psychologique EN : Mme Catherine CLOAREC

Permanence : mercredi et vendredi matins

Tél. : 01 44 32 82 22 / CIO Paris Sud : Tél. : 01 45 80 32 52 - ce.cio13@ac-paris.fr

Service médical / infirmerie : Tél. : 01 44 32 82 23

Médecin scolaire : Docteur MÉSANGE

Infirmeries : Mme Hong-Van VUONG et M. Gilles CISSE

Cet annuaire peut subir des modifications à la rentrée de septembre.

LA FONDATION

du lycée Louis-le-Grand

En accord avec le projet d'établissement qui veut que le lycée soit un lieu d'ouverture, d'échanges et d'accueil d'élèves d'origines sociales et culturelles variées, le lycée Louis-le-Grand a créé en 2012 sa **Fondation**, sous l'égide de la Fondation de France. Elle a pour objectif de promouvoir l'ouverture sociale, l'ouverture internationale et l'excellence.

La Fondation a par ailleurs construit au fil du temps des partenariats avec des institutions académiques de premier plan comme l'Ecole Polytechnique, l'ENSTA ParisTech et l'Ecole des Mines ParisTech. Ces écoles accueillent les élèves qui le souhaitent lors des vacances scolaires et soutiennent le lycée sur le plan pédagogique.

Elle agit selon 3 axes :

Ouverture Sociale

Permettre aux jeunes issus de milieux modestes d'accéder à l'excellence académique. Les concours d'entrée en école d'ingénieurs ou en écoles de commerce représentent des frais importants pour les élèves.

300 bourses "concours" ont été attribuées à ce titre.

Ouverture internationale

Faire rayonner le lycée au-delà des frontières, en favorisant l'intégration des élèves étrangers et en ouvrant les étudiants sur l'international.

Attribution de bourses de stages linguistiques, de subventions de voyages scolaires.

Excellence

Investir dans des projets qui affirment l'excellence académique du lycée.

Soutien à l'excellence des supports pédagogiques (et achat d'ouvrages clé en nombre).

Grâce à cette Fondation, le lycée Louis-le-Grand aspire à devenir encore davantage un tremplin pour des étudiants méritants et ambitieux.

**Pour plus de renseignements, s'adresser à Madame Anne MOCKLY, Déléguée Générale de la Fondation : contact@fondationlouislegrand.fr
Lycée Louis-le-Grand - 123 rue St Jacques - 75005 Paris**

La Fondation de France a ouvert un espace à la Fondation Louis-le-Grand pour tout donateur.

Un peu d'histoire...



Le 1^{er} octobre 1563, les Jésuites ouvrent un collège rue Saint-Jacques, le Collegium Societatis Jesu ("Collège de la Société de Jésus"), que les élèves désignent alors sous le nom de Collège de Clermont. Il est toléré par l'Université, mais n'a reçu aucune autorisation officielle.

Un siècle plus tard, le collège parvient à la consécration en 1682 : le Roi-Soleil lui accorde son patronage officiel. Il reçoit alors le nom de Collegium Ludovici Magni, "Collège de Louis-le-Grand". Il dispense désormais un enseignement prestigieux et réputé à plus de trois milles élèves, dont cinq cents pensionnaires.



Uniforme des collégiens de 1806 à 1906

Puis les appellations vont se modifier selon les périodes de l'histoire. A partir de 1800, on l'appelle "Collège de Paris", puis "Lycée de Paris", ou encore "Lycée impérial" et aussi "collège royal de Louis-le-Grand". Il devient définitivement le lycée "Louis-le-Grand" en mars 1873. Il fut le premier établissement en France à recevoir le titre de lycée en 1802.

...et d'actualité

Environ 910 étudiants en classes préparatoires.

Environ 900 élèves de la Seconde à la Terminale.

55 nationalités différentes.

Une pépinière de grands hommes et de grandes femmes : les anciens élèves devenus hommes d'état, diplomates, académiciens, hommes de lettres, scientifiques ou artistes ne se comptent pas.

Parmi les anciens élèves, citons notamment plusieurs prix Nobel (Maurice Allais, Henri Becquerel, Romain Rolland, Jean-Paul Sartre), des scientifiques (Pr Jean Bernard, Évariste Galois, Paul Painlevé), des médailles Fields (Pierre-Louis Lions, Laurent Lafforgue, Jean-Christophe Yoccoz, Cédric Villani), des femmes et des hommes de lettres (Jacqueline de Romilly, Molière, Voltaire, Denis Diderot, le marquis de Sade, Victor Hugo, Charles Baudelaire, Michel Butor, Joseph Kessel, Aimé Césaire), des artistes (Edgar Degas, Eugène Delacroix, Georges Méliès, Patrice Chéreau), des chefs d'état étrangers (Léopold Sédar Senghor, Paul Biya, Božidar Đelić), 2 rois (Milan 1^{er} de Serbie, Nicolas 1^{er} du Monténégro), divers grands dirigeants politiques de la Révolution Française à la III^{ème} République (Robespierre, St Just, Desmoulins, Poincaré, Millerand, Jaurès) de nombreux ministres et trois anciens Présidents de la 5^{ème} République Française (Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac).



Pour plus d'infos, retrouvez-nous sur notre site en scannant ce QRCode



Nous vous souhaitons une excellente année scolaire !